

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE COOPTATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 1^{ER} JUIN 2022 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*
Madame Geneviève Huard (poste 4) – *vice-présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 5)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Gisèle Touré (poste 8)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général et directeur du Service des ressources matérielles
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

SONT ABSENTS :

Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Marie-Claude Brousseau (poste 11)
Madame Annie Gaudreault (poste 12)
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)
Madame Guylaine Fortin, (poste 14)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0161-22

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Huard **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0162-22

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0163-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gisèle Touré **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Procédure de cooptation – adoption;
5. Désignation des membres représentants de la communauté;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procédure de
cooptation**

RÉSOLUTION CA-0164-22

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer la procédure de cooptation;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** que chaque désignation fasse l'objet d'une résolution et qu'advenant qu'il y ait plusieurs candidatures pour un même poste, un vote à main levée soit réalisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Désignation
des membres
représen-
tants de la
communauté**

RÉSOLUTION CA-0165-22

CONSIDÉRANT que le mandat au *Poste 13 – Membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel*, arrivera à échéance au 30 juin 2022;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Baie-James a procédé à un appel de candidatures dans le journal régional *Le Jamésien*, édition du 4 avril 2022, sur son site Internet et sa page *Facebook*;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus;

CONSIDÉRANT l'analyse de la seule candidature reçue pour ce poste;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un membre pour ce poste;

CONSIDÉRANT que les membres présents du conseil d'administration sont favorables à cette candidature;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de désigner Mme Elizabeth Renaud au *Poste 13 – Membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel*, afin de siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Baie-James, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Désignation
des membres
représen-
tants de la
communauté

RÉSOLUTION CA-0166-22

CONSIDÉRANT que le mandat au *Poste 14 – Membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux*, arrivera à échéance au 30 juin 2022;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Baie-James a procédé à un appel de candidatures dans le journal régional *Le Jamésien*, édition du 4 avril 2022, sur son site Internet et sa page *Facebook*;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus;

CONSIDÉRANT l'analyse de la seule candidature reçue pour ce poste;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un membre pour ce poste;

CONSIDÉRANT que les membres présents du conseil d'administration sont favorables à cette candidature;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Huard **ET RÉSOLU** de désigner Mme Guylaine Fortin au *Poste 14 – Membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux*, afin de siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Baie-James, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 6 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

Levée de la
séance

RÉSOLUTION CA-0167-22

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 19 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michel Laplace,
Directeur général

Lyne Grenier,
Secrétaire générale